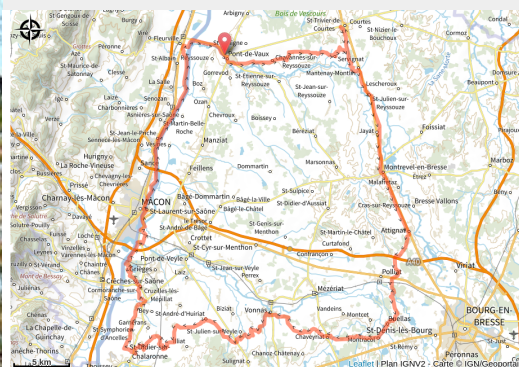


Itinérance l'Ain à Vélo - La Bresse, étranges sarrasines (3 jours)

Ain - Pont-de-Vaux



une cheminée sarrasine (©Richard CLERC /Aintourisme)



La Bresse, réputée pour sa volaille AOC unique au monde, vous invite à flâner à travers son bocage et ses vallons. Empreint d'histoire et à l'architecture typique, la Bresse se distingue avec ses fermes aux mystérieuses cheminées sarrasines.

Cet itinéraire l'Ain à Vélo, dédié aux voyageurs à vélo, convient aux pratiquants qui ont l'habitude de faire du vélo. Il vous invite à découvrir la vie et les traditions bressanes. Le saviez-vous ? Le terme « sarrasin » signifie en vieux français « étranger » ou « d'une civilisation différente ». Ces fermes aux cheminées à l'architecture particulières sont classées Monuments Historiques. La Bresse est aussi connue pour sa volaille de Bresse AOC, produit emblématique et fleuron culinaire de renommée mondiale. Départ de Pont de Vaux, du Port de plaisance pour rejoindre Saint-Trivier de Courtes où vous pourrez faire une pause à la Ferme Musée de La Forêt, ferme bressane authentique du XVI^e siècle. Puis cap sur Montrevel-en-Bresse par la voie verte La Traverse pour rejoindre la Ferme du Sougey, s'offrir une petite baignade en fin de journée à la Plaine Tonique et pourquoi pas y passer la nuit. Le lendemain direction Vonnas, célèbre village réputé pour son fleurissement et l'une des figures emblématiques de la gastronomie française, Georges BLANC. Direction la base de loisirs de Cormoranche/Saône par la Véloroute La Voie Bleue pour profiter des activités nautiques, se restaurer et s'installer pour la nuit au Camping. Vous terminerez votre périple en remontant la Voie Bleue via Mâcon, cité de Lamartine située sur les bords de Saône, et rejoindrez à votre point de départ.

Infos pratiques

Pratique : Route

Durée : 3 jours

Longueur : 126.8 km

Dénivelé positif : 948 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Boucle

Thèmes : Voyage à vélo

Itinéraire

Départ : Pont-de-Vaux

Balisage : Itinéraire cyclo Sports cyclistes

Communes : 1. Pont-de-Vaux

2. Saint-Bénigne

3. Chavannes-sur-Reyssouze

4. Servignat

5. Saint-Trivier-de-Courtes

6. Mantenay-Montlin

7. Saint-Julien-sur-Reyssouze

8. Jayat

9. Montrevel-en-Bresse

10. Malafretaz

11. Bresse Vallons

12. Attignat

13. Polliat

14. Buellas

15. Montracol

16. Vandeins

17. Chaveyriat

18. Chanoz-Châtenay

19. Vonnas

20. Saint-Julien-sur-Veyle

21. Saint-André-d'Huiariat

22. Illiat

23. Cruzilles-lès-Mépillat

24. Garnerans

25. Saint-Didier-sur-Chalaronne

26. Bey

27. Cormoranche-sur-Saône

28. Grièges

29. Crottet

30. Saint-Laurent-sur-Saône

31. Mâcon

32. Sancé

33. Saint-Martin-Belle-Roche

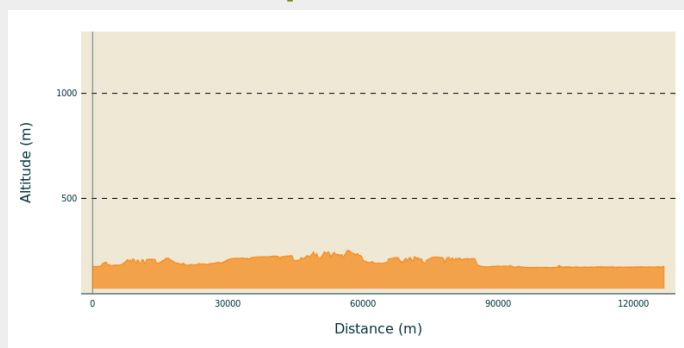
34. Senozan

35. La Salle

36. Saint-Albain

37. Montbellet

Profil altimétrique



Altitude min 170 m Altitude max 254 m

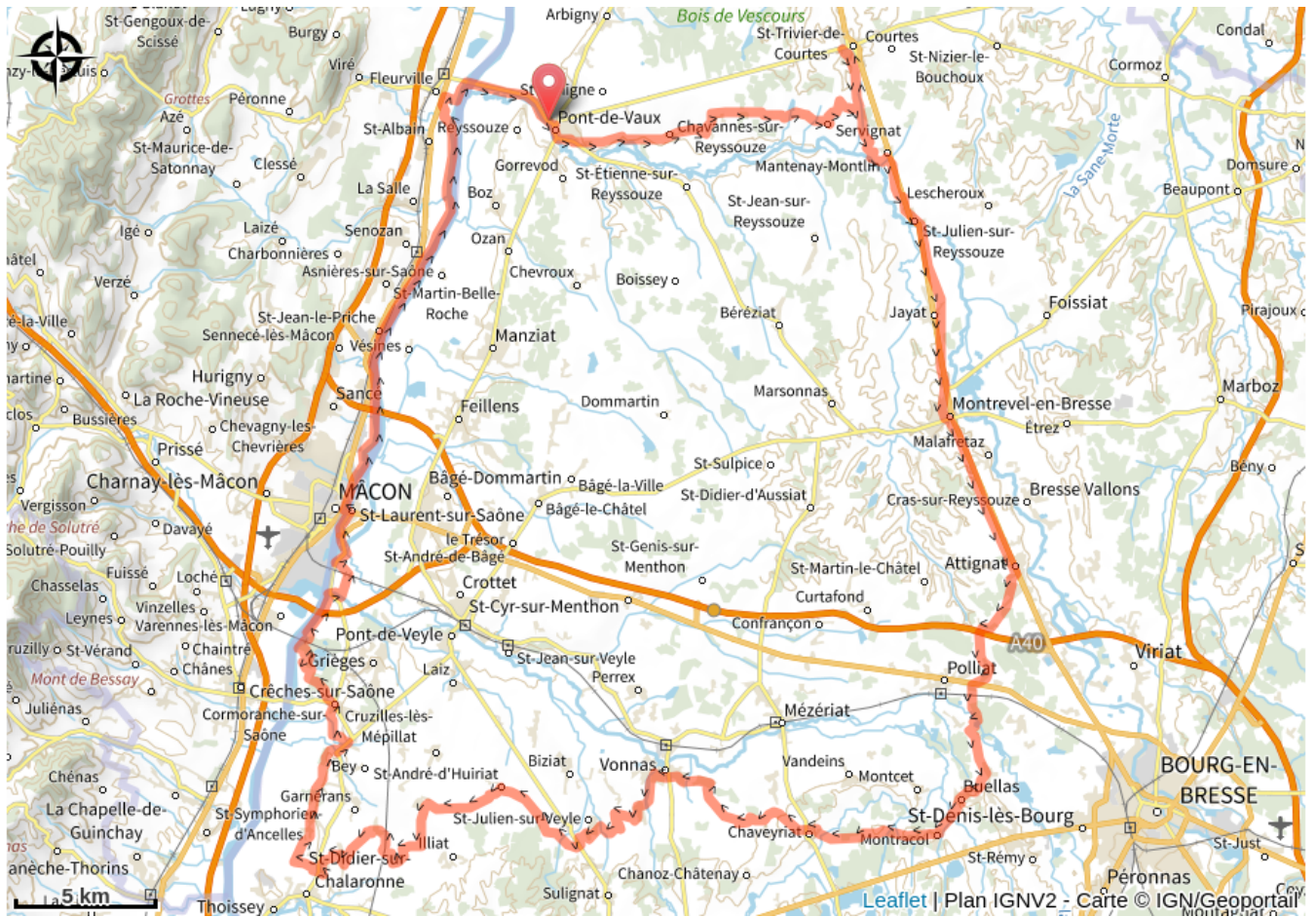
Panneaux directionnels l'Ain à Vélo

Praticable : du 01/04 au 31/10.

Site web (URL) : <http://www.ain-tourisme.com>

Téléphone : [04 74 32 31 30](tel:0474323130)

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

A la campagne

En plein air

Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Il est possible de voyager avec un animal transporté dans un aménagement de bagages. Il n'est pas possible d'envisager de faire courir son chien près du vélo, l'itinéraire étant en voie partagée avec la circulation automobile.

Infos complémentaires

Les panneaux L'Ain à Vélo jalonnent les itinéraires sélectionnés pour emprunter des routes à faible trafic. Restez vigilants, vous partagez la route avec les automobilistes !

Consignes de sécurité :

- Port du casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, port de gants de vélo et lunettes de soleil.
- Port du gilet de sécurité réfléchissant obligatoire hors agglomération et pour la pratique de nuit ou par mauvais temps.
- Vous rendre visible en toutes circonstances afin de réduire les risques d'accident.
- Interdiction de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes, téléphone...).
- Le cycliste doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Respect mutuel entre cyclistes et automobilistes.

Comment venir ?

Accès routier

Parking Office de Tourisme de Pont-de-Vaux

Parking conseillé

136 route de Fleurville, (parking de l'Office de Tourisme)

Source

Aintourisme

<http://www.ain-tourisme.com>